

Arnaud Bernadet,
Poétique de Verlaine. « En sourdine à ma manière »,
Paris, Classiques Garnier,
coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2014, 1277 p.

Mendel Péladeau-Houle
Université d'Ottawa

L'ouvrage d'Arnaud Bernadet, version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 2003, affiche une ambition à l'image de son volume : fournir une lecture « non pas totale mais *globale*, c'est-à-dire spécifique » (p. 38) de l'entièreté de la production discursive de Paul Verlaine. Poèmes, correspondances, essais, chansons et articles de presse y sont convoqués sous l'égide d'une thèse associant la voix à la manière de Verlaine, sous le signe de cette remarque d'*Épigrammes*, faisant aussi office de sous-titre au livre, « [e]n sourdine, à ma manière ». Le constat

que pose Bernadet, et qui sous-tend la légitimité de l'étude, est double. D'abord, la critique verlainienne souffre d'une carence qu'il impute au paradigme de l'épistémologie du signe, incarnée par le structuralisme, qui s'avérerait inapte à rendre compte de la valeur de Verlaine. Ensuite, les trois principaux régimes de lecture du poète, la propension tendancieuse à l'universalité de la manière, l'analyse biographique et le déni de l'histoire, en plus de se confronter à leurs contresens et apories propres, n'arriveraient pas à rendre compte du génie verlainien, cette indicibilité pressentie par la critique, que Bernadet nomme « mythologie de la voix[,] résum[ant] la qualité *sui generis* de l'œuvre » (p. 13).

Une « éthique du mineur »

Contre les clivages préétablis d'un Verlaine à la fois éthéré et bouffon, religieux et graveleux, fragmenté en autant de *manières*, Bernadet postule une thèse fédératrice, celle d'une « éthique du mineur » (p.466), qui serait précisément sa manière d'ensemble et qui se manifesterait à travers la voix du poète. Cette posture de remise en cause du canon, que Bernadet relève tant dans les poèmes que dans les articles de presse, est déclinée, par lui, en trois régimes : littéraire, artistique et anthropologique. En régime littéraire, elle rend compte notamment de la prédilection de Verlaine pour le vers impair, à la fois empreint de l'idée de régularité canonique et subversif par le caractère inusité du nombre : en marge, précisément, du canon. En régime artistique, il rend compte notamment de la mise en évidence chez Verlaine des limites de la transmédialité, la peinture servant à « ouvr[ir] la poésie au silence et au chuchotement » (p.521), à l'indicible. Il montre aussi sa

propension aux formes mineures de la plastique et de la musique : la gravure et la chanson. En régime anthropologique finalement, il montre comment le discours manifeste et transforme le sujet, le fait entrer en dialogue avec la pluralité des voix qui le constituent, sa singularité se situant aux limites de l'altérité et du *non-moi*¹ : la voix, pour Bernadet, outrepassa largement le psychologique, mais touche précisément à tous les aspects de *l'homme*. Cette dialectique entre acceptabilité du don de ce qui est *autre* et appel à créer un *être* sans cesse renouvelé au fil des œuvres fait de cette « éthique du mineur » une manière des manières en tant qu'elle est un noyau changeant, apte à rendre compte de la protéiformité des manifestations verlainiennes.

Une épistémologie du singulier

Cette « éthique du mineur » ne manque pas de susciter une réflexion d'ordre axiologique sur ce que Bernadet nomme une « anthropologie de la valeur » (p. 32). Dans une lettre adressée à Mallarmé en 1866, Verlaine fait état de ses *Poèmes saturniens* comme d'un « respect des Maîtres et de la Tradition [...] proclam[é] à sa petite manière » (p. 97). L'« éthique du mineur » ne renvoie pas seulement à une logique moderne d'individuation par le sujet; le « je-ne-sais-quoi » (p. 43) verlainien met en jeu une « inconnissance » (p. 45), qui « n'est pas la négation de la connaissance mais bien au contraire l'historicité d'un savoir : l'ouverture d'un devenir » (*ibid.*) dont doit tenir compte le critique, soucieux de servir l'intelligence du texte.

¹ Terme de Bernadet : « Dans ce cadre, écrire c'est de façon inattendue se soustraire au moi et tendre au maximum vers le non-moi. » (p. 1009)

Ce que Bernadet appelle l'« inconnance du littéraire », théorisée notamment dans son article (éponyme) « L'inconnance du littéraire : l'*ethos* critique comme pédagogie », trouve son expression la plus idoine et aboutie dans *Poétique de Verlaine*. En effet, cette théorie, qui postule la nécessité d'un appareil critique adapté au génie singulier du texte traité, ne peut être mieux explicitée que par un poète qui remet en cause les notions de savoir et de valeur. L'« éthique du mineur » remodèle en effet les manières dont le critique *pense* et *juge* les textes. L'épistémologie du singulier s'inscrit dans les postulats de l'herméneutique : elle est l'extrême conséquence du textualisme. D'un point de vue « théorique », ses possibilités d'applications sont infinies et riches. Elle repense la secondarité critique du littéraire et réconcilie l'analyse littéraire avec la réflexion sur la valeur, confisquée depuis près d'un demi-siècle sous prétexte de scientificité.

Poétique de Verlaine présente ainsi le double intérêt d'une thèse holiste de l'œuvre verlainienne et de l'explicitation de la déclinaison d'un modèle théorique. La longueur du livre (près de 1300 pages) s'explique d'ailleurs par ce double impératif empirique (toute la production discursive est convoquée) et théorique. Sur ce dernier point, Bernadet ne manque pas de souligner le flou des notions de *voix* et de *manière* : il s'acharne à leur donner une légitimité et une clarté théorique, de manière tout à fait convaincante. C'est à Gérard Dessons qu'il renvoie notamment pour penser la notion de manière, tandis qu'Henri Meschonnic est convoqué pour penser la voix. C'est d'ailleurs sur ce dernier théoricien que repose le présupposé central de l'étude : que la voix, en sa protéiformité constitutive, peut servir tout autant à penser le littéraire que l'anthropologique. L'étude, qui procède d'une « épistémologie du singulier » marquée par le

textualisme, se rapproche souvent de l'analyse sociocritique dans sa manière de faire dialoguer texte et *semiosis*, bien que Bernadet n'ait pas cru bon d'en joindre les présupposés à son cadre théorique, ni même de s'y référer directement. Notons tout de même que le nombre de textes traités et le peu d'analyses ponctuelles fournies s'éloignent toutefois d'une sociocritique au sens strict. *Poétique de Verlaine*, en somme, s'arrime à un champ d'étude quasi inexploré et en fournit une analyse riche, souvent brillante et globalement très convaincante. Parions que le livre fera date au sein des études verlainiennes et que son cadre théorique servira à d'autres auteurs et critiques.